

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

*Résolu:* Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

12. De la Commission de la Voirie recommandant que certaines rues soient inscrites et décrites, comme rues publiques, au répertoire des rues, savoir

1.—Rue Saint-Hypolite, depuis la rue Ontario en allant vers le nord.

2.—Rue Larivière, à l'est de la rue Parthenais.

3.—Ruelle Saint-Pierre, dans le quartier Papineau.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

13. De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter gratuitement et sans conditions de M. G.-H. Labbé la rue Saint-Germain, depuis la rue Nolan jusqu'à la rue Ontario.

14. De la Commission de la Voirie, pour opérer le virement d'un montant de \$93.00.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15. De la Commission des Marchés, à l'effet d'opérer les virements de certains items de ses crédits.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16. De la Commission de l'Incineration pour opérer le virement d'un montant de \$200.

Sur proposition de M. l'échevin RICARD, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17. De MM. J.-Hamilton Ferns et A. Langevin, évaluateurs, sur la valeur du terrain cédé à la Ville par rapport aux expropriations annuelles de 1904-1905.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit confirmé et qu'il soit renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de diviser le coût desdites expropriations, selon la loi.

#### ORDRE DU JOUR

18. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie recommandant de paver la rue Peel en macadam bitumineux.

Est soumis à ce sujet et lu un rapport de l'inspecteur de la Ville sur la valeur du macadam bitumineux confectionné rue Dorchester;

Et un débat s'engageant, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient renvoyés à la Commission des Finances pour être pris en considération lorsqu'ils seront votés les crédits pour l'exercice prochain.

19. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motions, amendements, rapports et documents touchant le contrat pour l'éclairage au gaz, ainsi que les avis devant être signifiés à la Compagnie de Gaz de Montréal,

Est soumise à ce sujet et lue une lettre de la "Montreal Light, Heat & Power Co." administratrice de la Compagnie de Gaz de Montréal, et refusant l'offre qui lui a été faite par la Ville de prolonger de cinq années, à certaines conditions, la durée du contrat pour l'éclairage au gaz.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin MARCHAND,

*Propose:* Qu'en considération de la réponse de la Compagnie de Gaz de Montréal, refusant d'accepter l'offre qui lui a été faite à la dernière assemblée du Conseil en vue d'une réduction des taux du gaz, ce Conseil est d'avis de mettre fin à toutes les négociations qu'il a entamées avec ladite compagnie; que le contrat actuellement en vigueur et qui expirera en 1910 doit s'exécuter et que, dans l'intervalle, la Ville se préoccupe des moyens à prendre pour fabriquer et fournir elle-même le gaz aux citoyens.

M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin VALLIERES, propose en

*Amendement:* Attendu que par les sections 8 et 9 du contrat du 15 novembre 1895, entre la Ville et la Compagnie de Gaz de Montréal, il est stipulé comme suit:

8. Il est expressément convenu entre les parties aux présentes, qu'après l'expiration de ladite période de 10 ans, la Ville de Montréal aura le droit, après un avis de 6 mois, par écrit, donné à la Compagnie ou à ses représentants, avant l'expiration de ladite période de 10 ans, d'acquérir tous les terrains, tuyaux, usines, franchises et marchandises en magasin nécessaires et en usage pour la fourniture du

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

*Resolved:* That said report of the Finance Committee be received and adopted.

12. From Road Committee, recommending that certain streets be inscribed and described in the register of streets, as public streets, viz:

(1) St. Hypolite street, from Ontario northwards.

(2) Larivière street, east of Parthenais street.

(3) St. Pierre lane (Papineau ward.)

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

13. From Road Committee, to accept offer of Mr. G. H. Labbé, to cede gratuitously and unconditionally St. Germain street, from Nolan to Ontario streets.

14. From Road Committee, to vary \$93.00.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

15. From Market Committee, to vary certain items of their appropriations.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. TURNER, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

16. From Incineration Committee, to vary \$200.00.

On motion of Ald. RICARD, seconded by Ald. TURNER, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

17. From J. Hamilton Ferns and A. Langevin, assessors, on the value of land ceded to the City, annual expropriations of 1904-1905.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. SADLER, it was

*Resolved:* That said report be confirmed and referred to the City Surveyor with instructions to apportion the cost of said expropriations, according to law.

#### ORDER OF THE DAY.

18. The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee concurring in a report of the Road Committee, recommending to pave Peel street in bituminous macadam.

In this connection, submitted and read a report from the City Surveyor on the value of the bituminous macadam laid on Dorchester street;

And a debate arising, it was

*Resolved:* That said reports be referred back to the Finance Committee to be considered when the appropriations for next year will be voted.

19. The order of the day being read to consider motions, amendments, reports and documents anent gas contract and notices to be given to the Montreal Gas Co.

In this connection, submitted and read a letter from the Montreal Light, Heat & Power Co. operating the Montreal Gas Co., declining the City's offer to extend the gas contract for five years on certain conditions.

And a debate arising,

Ald. PROULX moved, seconded by Ald. MARCHAND:

"That, in view of the reply of the Montreal Gas Co., refusing to accept the offer made at the last meeting of the Council, for a reduction of the price of gas, this Council is of opinion that all negotiations with said company should be stopped; that the existing contract, which expires in 1910 should be carried out, and that meanwhile steps should be taken by the City to manufacture and supply gas to the citizens."

Moved in amendment by Ald. ROBERTSON, seconded by Ald. VALLIERES,

"Whereas by the contract of the 15th day of November, 1895, between the City and the Montreal Gas Co., it was, by sections 8 and 9 provided as follows:

8. It is expressly agreed between the parties that after the expiration of the said period of 10 years, the City of Montreal aforesaid shall have the right, after a 6 months' notice in writing given to the Company or their representatives, before the expiration of the said period of 10 years, to acquire all the lands, pipes, manufactories, franchises and stock in trade, necessary and in use for the supply of gas